

	RÈGLE	PAGE
<b>COMITÉS SPÉCIAUX:</b>		
Avis de deux jours requis pour—		
motion pour institution .....	44(1)d)	12
motion pour l'adoption d'un rapport.....	44(1)e)	12
Définition .....	5r)	3
Institution .....	74	21
Motionnaire peut faire partie .....	75(2)	21
Quorum.....	70	21
Réunion sans quorum .....	70A	21

**COMMUNES, AMENDEMENTS APPORTÉS AUX BILLS  
DU SÉNAT:**

Bills privés—		
amendements déferés à un Comité plénier ou au comité qui avait été chargé d'examiner le bill en premier lieu .....	101	29
Désapprouvés par le Sénat .....	59(1)	16
Nomination d'un comité pour étude—préavis non requis pour motion .....	46j)	13

**COMMUNES, CHAMBRE DES:**

Bills—		
(Voir: Bills privés)		
Comparution d'un sénateur ou d'un fonctionnaire devant la— ..	104(1)(2)	29
Comparution volontaire.....	104(4)	29
sanction pour se présenter sans permission.....	104(3)	29
Discours à la, ne doivent pas être cités par les sénateurs— exceptions.....	34A	9
<i>Journaux</i> , faculté de compulsur les .....	105	30
Messages entre les deux Chambres, transmissions des—disposi- tions prises par le Greffier du Sénat.....	103	29
Sièges réservés aux députés hors de la barre du Sénat.....	106	30

**CONFÉRENCE**

Droit de parole.....	60	16
Libre.....	59(4)	16
S'il y a désaccord, peut être tenue entre les deux Chambres en respectant les amendements au bill .....	59(3)	16

**COUR SUPRÊME**

Bill privé déferé à la.....	92	27
-----------------------------	----	----

**DÉBAT:**

Ajournement du.....	36(2)	10
Co-motionnaire peut prendre la parole à toute étape ultérieure ..	31	9
Interrogations, aucun sur de simples.....	32	9
Ministre, participation d'un, au .....	18	6
Motionnaire peut prendre la parole à toute étape ultérieure .....	31	9